

Décision

Générale

colonial

Décision n° 185-211-1914 Mouvement.

n° 185-211-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

9 mai 1914

Numéro JO

n° 211 du 31/05/1914

Date du numéro

31 mai 1914

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 10 du dit, un congé de convalescence de deux mois à demi-solde est accordé à Djama Chapel, sous-patron de première classe en service au gouvernement.